



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Madame Béatrice LECOURT – CAPDEVILLE
Madame Anne-Charlotte NERETTI

Inspectrices d'Académie - Inspectrices Pédagogiques Régionales de sciences de la vie et de la Terre,

à Mesdames les professeures et Messieurs les professeurs des sciences de la vie et de la Terre des collèges et lycées publics et privés sous contrat d'association,

s/c de Madame la Cheffe d'établissement, Monsieur le Chef d'établissement,

Nice, le 15 septembre 2023

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR de l'académie de Nice

Rectorat de Nice

Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE

Tél : 06 20 43 78 15

Mail : beatrice.lecourt-capdeville@ac-nice.fr

Anne-Charlotte NERETTI

Tél : 06 25 76 88 90

Mail : Anne-Charlotte.Neretti@ac-nice.fr

Adresse : 53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Partie commune à toutes les disciplines

Mesdames et messieurs les professeurs et les CPE de l'académie de Nice, chères et chers collègues,

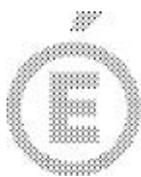
Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux personnels arrivant dans notre académie.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves qui vous sont confiés, notamment dans le cadre de la préparation aux examens et de la conduite du contrôle continu au cycle terminal en lycée. Pour la troisième année consécutive, le « projet d'évaluation » qui concerne les élèves de première et de terminale sera le garant d'un contrôle continu cohérent, lisible et transparent. Nous vous invitons à étendre votre réflexion collégiale sur l'évaluation à la classe de seconde ; n'hésitez pas à inviter l'IA-IPR de votre discipline à un éventuel conseil d'enseignement sur ce sujet.

Les priorités de l'année 2023-2024 sont définies dans la circulaire de rentrée « Une école qui instruit, émancipe et protège » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>). Le collège des IA-IPR souhaite attirer votre attention sur certains des points de la circulaire :

1/ La lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes est une priorité absolue.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui s'engagent activement dans cette lutte, notamment dans le cadre du dispositif PHARe. La lutte contre le harcèlement est, comme le respect de la laïcité et des valeurs de la République, l'affaire de l'ensemble de la communauté éducative ; nous savons pouvoir compter sur votre vigilance collective sans faille. Une communication académique est à venir sur ce sujet.



2 / 7

2/ La « nouvelle sixième » est mise en place à la rentrée.

La généralisation de Devoirs faits, qui devient obligatoire en 6^{ème}, est l'occasion de réfléchir collectivement à la question des devoirs, à l'échelle d'une discipline (en conseil d'enseignement) ou d'une équipe (en conseil pédagogique). Cette réflexion peut porter sur les consignes et les attentes formulées par chaque professeur dans sa discipline, ainsi que sur la manière dont chacun et chacune se saisit des « méthodes et outils pour apprendre » (domaine 2 du Socle Commun), afin de mutualiser les pratiques et si besoin harmoniser certaines démarches.

La deuxième mesure de la nouvelle 6^{ème} est la mise en place d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement pour tous les élèves, en mathématiques ou en français, afin de consolider les apprentissages fondamentaux ; dans le cadre de votre organisation, nous vous invitons à conduire une analyse partagée des résultats des évaluations nationales en début d'année scolaire. La feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux sera diffusée prochainement.

Enfin, « Pix 6^{ème} » est déployé dans l'ensemble des collèges à la rentrée scolaire 2023.

3/ La nécessité de la pratique d'une expression écrite longue au cycle 4 est réaffirmée.

Elle concerne l'ensemble des disciplines qui ont toutes vocation à contribuer à la maîtrise du domaine 1.1. du Socle Commun. Ce point peut faire l'objet d'un travail dans le cadre de la liaison collège-lycée.

4/ Le CNR Education « Notre école, faisons-la ensemble » se poursuit.

Nous invitons les équipes à se saisir de cette opportunité de financement de projets innovants. Les IA-IPR pourront vous accompagner dans votre démarche, en particulier si vous exercez dans l'un des collèges des « réseaux d'égalité des chances et des territoires ».

5/ Les Jeux olympiques et paralympiques ont vocation à servir de « fil rouge » à cette année scolaire, que ce soit dans des projets disciplinaires ou interdisciplinaires.

Les sciences de la vie et de la Terre

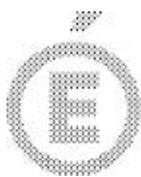
Chères et chers collègues,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie et souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'aux personnels de laboratoire, une très bonne rentrée.

1. L'organisation de l'inspection pédagogique de SVT

L'inspection pédagogique régionale est constituée de deux inspectrices, mesdames Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE et Anne-Charlotte NERETTI. Nous saluons et remercions chaleureusement Madame Christiane VINCIGUERRA-CERAMI, qui a fait valoir ses droits à la retraite et nous quittera le 1^{er} octobre 2023.

Cette année, nous recevons l'appui de deux collègues en qualité de chargés de mission d'inspection : M. Sébastien PEAN (professeur agrégé au Lycée



3 / 7

Saint Exupéry – Saint Raphaël) et M. Laurent PETRAULT (professeur agrégé au Lycée Amiral de Grasse-Grasse).

Nous aurons à cœur de continuer à vous accompagner lors des visites dans les établissements, des réunions d'équipes et à l'occasion des formations proposées au plan académique et dans les établissements ou les réseaux.

Nous communiquerons par courriel uniquement sur vos adresses académiques qui sont sécurisées. Aussi, nous vous invitons à consulter régulièrement votre boîte à lettre académique afin de recevoir les informations professionnelles.

Lorsque vous souhaitez nous **contactez par courriel**, nous vous remercions de vous adresser **aux deux inspectrices** :

Beatrice.Lecourt-Capdeville@ac-nice.fr

Anne-Charlotte.Neretti@ac-nice.fr

2. Le rendez-vous de carrière et l'accompagnement

L'accompagnement de votre parcours professionnel est une priorité. C'est pourquoi nous nous efforçons de répondre le mieux possible à vos préoccupations lors des visites dans les établissements et dans les classes. La nouvelle campagne de rendez-vous de carrière débute en octobre. Nous vous recommandons de préparer votre rendez-vous de carrière en consultant le guide de rendez-vous de carrière et le document de référence, afin de faciliter les échanges que nous aurons lors de l'entretien.

<https://www.education.gouv.fr/media/48144/download>

Au-delà des rendez-vous de carrière, un accompagnement des enseignants à caractère formatif est envisageable. Ces visites d'accompagnement qui peuvent être sollicitées à votre demande, celle de l'inspecteur ou du chef d'établissement, ont pour objectifs de vous permettre de consolider et développer les compétences professionnelles, de faire évoluer vos pratiques et de conseiller et soutenir les démarches d'évolution de carrière.

3. Les actualités

➤ Au collège

Le nouveau programme de sciences et technologie du cycle 3, paru au bulletin officiel n°25 du 22 juin 2023 est applicable dès cette rentrée 2023. Les connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen et en fin de sixième sont clairement identifiées. Pour vous accompagner, des formations basées sur des échanges de pratiques vous sont proposées au plan académique.

Nous vous rappelons que le programme de cycle 4 a été consolidé pour proposer des enseignements plus explicites, plus précis et plus complets sur les questions en relation avec l'éducation au développement durable. Ces programmes peuvent s'articuler autour de l'un des cinq fils narratifs ou « fils verts » (l'air - l'eau - la Terre - le feu - la vie), susceptibles de devenir communs aux professeurs de tous les enseignements dispensés au collège.

➤ Au lycée

Les épreuves de spécialité se tiendront au mois de juin 2024. Nous vous informerons très prochainement sur le calendrier des épreuves terminales du baccalauréat et les parties du programme d'enseignement de spécialité qui pourront faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve.

L'accompagnement disciplinaire de l'épreuve du Grand Oral qui a été initié durant les dernières années se poursuit. Un groupe interdisciplinaire académique de formateurs pourra intervenir à la demande des chefs pour former les communautés éducatives des lycées.



4 / 7

En cette rentrée, un nouveau programme en enseignement scientifique paru au bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 est mis en application en classe de première. Le nouveau programme de terminale enseignement scientifique sera applicable à la rentrée 2024. Des formations relatives à *l'histoire des sciences* (année 1 pour tous et année 2 pour ceux qui ont suivi le stage année 1 en 2022-23) et au *projet expérimental et numérique* sont proposées au plan académique de formation.

Les programmes sont conçus pour laisser une large part à votre initiative et à celle des équipes disciplinaires et interdisciplinaires. Pour veiller à traiter l'intégralité des programmes et permettre à l'élève d'avoir une vision d'ensemble et non fragmentaire du monde qui l'entoure, il est recommandé de ne pas avoir une approche linéaire.

➤ **La culture scientifique en SVT**

- **Les olympiades de géosciences**

Le concours national est ouvert à l'ensemble des élèves de lycée de la série générale sur la base du volontariat. Il contribue à valoriser les sciences de la Terre en découvrant leur place dans de nombreux enjeux du 21^e siècle. Cette action éducative qui conduit à renforcer chez l'élève une culture scientifique est le moyen de découvrir des métiers et les formations qui y sont adossées. Elle développe chez les élèves l'initiative et le goût de la recherche

Cette année, les élèves, qui travailleront en équipe de 3, réaliseront un mini projet en lien avec le thème dévoilé le **6 novembre**. La production attendue sera numérique sous la forme d'un film de maximum 180 secondes. Nous vous dévoilons le 1^{er} indice « *c'est tout près, ce n'est vraiment pas loin* ».

Nous vous invitons à faire participer vos élèves à ce nouveau format des olympiades de géosciences.

Nous félicitons le lycée de la Montagne de Valdeblore pour le 1^{er} prix académique et remercions les nombreux professeurs ayant préparé leurs élèves à la fois au concours national et au concours international.

Des informations sur les calendriers des olympiades nationales et internationales ainsi que sur les modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

Lien : <https://eduscol.education.fr/cid46899/olympiades-nationales-de-geosciences.html>

Laurence Olive (laurence.olive@ac-nice.fr) est la professeure référente académique.

- **Les olympiades de biologie**

Les Olympiades Nationales de Biologie (ONB) sont un concours qui invite les élèves à réaliser un projet scientifique et expérimental en relation avec le thème de l'année, « *La Biodiversité dans les écosystèmes, du micro au macro, des abysses aux sommets* ». Ce concours est ouvert sur la base du volontariat aux lycéens de première et de terminale de la série générale, aux élèves des séries technologiques STL et ST2S de l'enseignement public et privé sous contrat. Des chercheurs de l'École Universitaire Life and health sciences (Université de Nice Côte d'Azur) pourront répondre aux questions des élèves engagés dans l'aventure.

Nous remercions à nouveau les professeurs et les élèves qui ont participé à la troisième édition 2022-2023 et félicitons plus particulièrement les lauréats académiques du lycée International de Valbonne.

Liens pour avoir plus de précisions sur les épreuves nationales et internationales :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/svt/?p=4093>

<https://eduscol.education.fr/1958/olympiades-nationales-de-biologie>



5 / 7

Olivier Dargent (Olivier.Dargent@ac-nice.fr) est le professeur référent académique.

- **Le concours CGénial :**

Le concours se décline en « CGénial-collège » et « CGénial-lycée ». Il est organisé conjointement par le dispositif ministériel « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial. Ce concours récompense les projets menés en équipe, toutes sciences et techniques confondues.

C'est l'occasion pour les élèves et les enseignants de développer l'esprit d'équipe, de cultiver le goût de l'effort, de créer des échanges avec des partenaires scientifiques, de découvrir de nouveaux métiers d'avenir et de travailler des compétences spécifiques dans l'optique du grand oral du baccalauréat.

Les projets sont inscrits par le professeur porteur du projet, qui peut demander à percevoir une subvention versée par « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial. Cette aide financière permet aux élèves de développer et affiner leur projet.

Nous félicitons le collège de L'Estérel de Saint Raphaël, lauréat académique en 2022-2023, pour le projet « la peinture écolo kesako », et remercions les nombreux professeurs qui ont encadré leurs élèves.

Lien CGénial Collège : <https://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-informations-pratiques/>

Lien CGénial Lycée : <https://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-informations-pratiques-2/>

Laurence Olive (laurence.olive@ac-nice.fr) est la professeure référente académique.

➤ **Le Partenariat avec l'enseignement supérieur**

- **Journée d'immersion à l'université de Nice Côte d'Azur**

En partenariat avec l'École Universitaire Life and health sciences (EUR Life) de l'Université Nice Côte-d'Azur, une journée d'immersion sera proposée à des élèves de première et terminale suivant l'enseignement de spécialité SVT, au mois de février 2024. Ce groupe d'élèves pourra assister à un cours (TD-TP), échanger avec des étudiants et découvrir le parc de Valrose. Nous reviendrons vers vous pour les détails organisationnels. Nous espérons pouvoir reproduire cette expérience à une plus grande échelle dans les années futures.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de projets collaboratifs comme le prêt d'expositions itinérantes ou des propositions d'interventions d'enseignants-chercheurs dans les classes.

- **La Lithothèque Provence – Alpes – Côte d'Azur**

La Lithothèque PACA est un site à vocation pédagogique placé sous la responsabilité de l'Inspection Pédagogique Régionale de Sciences de la vie et de la Terre des académies d'Aix-Marseille et de Nice. Sans cesse actualisée, elle aide à la conception et la réalisation des classes de terrain et contribue à la compréhension de l'environnement géologique de notre région. C'est le fruit du travail d'un groupe d'enseignants de collège et lycée des deux académies et des universités Aix-Marseille (AMU) et Côte d'Azur (UCA). <http://www.lithotheque.ac-aix-marseille.fr/>



6 / 7

- EDUMED

Le projet structurant « Observatoire EDUMED » (IDEX JEDI, Université Côte d'Azur) consiste à mettre en œuvre une interface web basée sur des données de recherche en géosciences concernant le bassin méditerranéen, orientée vers l'éducation au risque naturel de l'École à l'Université. Les données mises à disposition sont didactisées, accompagnées de fiches d'activités et d'outils destinés à faciliter leur exploitation par les professeurs de l'enseignement secondaire ou/et de l'enseignement supérieur et par leurs élèves ou leurs étudiants. L'Observatoire EDUMED s'implique également dans la formation d'enseignants (en France et à l'étranger) sur la thématique des géosciences et sur la sensibilisation aux risques naturels. Ces formations intègrent aussi un accompagnement des enseignants et des élèves depuis l'installation d'appareils de mesure jusqu'à l'analyse des données. <http://edumed.unice.fr>

4. SVT et recommandations de sécurité

Nous vous rappelons l'importance de privilégier les sorties sur le terrain et les activités pratiques en tenant compte du cadre réglementaire et du respect des consignes sanitaires.

Nous renouvelons notre appel à la vigilance concernant le respect des règles de sécurité dans les laboratoires et dans la classe. Les dispositions réglementaires publiées par l'ONS (l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement) doivent être garanties. La **plaquette de l'ONS** et les **consignes de sécurité** doivent être **affichées dans le laboratoire de SVT et dans toutes les salles de travaux pratiques**.

Textes officiels à imprimer et afficher :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie_NB_507771.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/50/2/ONS-La-prevention-du-risque-chimique_391502.pdf

Circulaire relative à la dissection :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634

5. Certification DNL

Nous remercions les professeurs qui possèdent la certification en DNL SVT de contacter **par courriel l'inspection pédagogique régionale de SVT** durant le mois de septembre, en précisant la langue de spécialité.

Ceux d'entre vous qui enseignent auprès d'élèves **en DNL SELO** doivent **se manifester** au plus tôt pour connaître les thèmes retenus pour le baccalauréat. Les professeurs qui préparent leurs élèves de terminale à obtenir de l'indication « Discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante » (DNL hors SELO) sont invités à se rapprocher de nous.



7 / 7

Enfin, nous vous recommandons de **consulter régulièrement le portail académique de SVT** sur lequel vous trouverez les actualités ainsi que de nombreuses ressources pour enrichir la construction de votre enseignement et actualiser vos connaissances. <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/svt/>

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une excellente année scolaire pleine de réussite dans votre action quotidienne au sein de vos classes et vous assurons de tout notre soutien.

Béatrice Lecourt-Capdeville

Anne-Charlotte Neretti